Département de Saône-et-Loire Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025

Nombre de membres :

- au Conseil municipal: 13

- en exercice: 19

- qui ont pris part à la délibération : 17

<u>Date de convocation</u>: 21 mars 2025. Date de publication: 4 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

<u>Présents</u>: MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, Benoît MEILHAC, Fabrice THERVILLE et Mmes Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Marie-France AULAS, Sonia BLONDEAU.

Excusé(es): M. Bernard FAVRE a donné procuration à M. Bernard COTTIN, Mme Corinne MERLIN a donné procuration à M. Jean André GUILLERMIN, Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Willy BONFY et Mme Virginie THIVENT.

Absent(s): Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie Claude POTTIER.

Objet: 2025/2803/020 - Attribution des subventions aux associations - Année 2025.

Sur proposition de la commission « communication, économie, culture et animation », le Conseil municipal procède à la répartition des subventions aux associations, selon le tableau annexé.

La répartition tient compte du bilan donné par chaque association, de ses besoins et de l'aide apportée par la commune sous des formes diverses (mise à disposition de locaux, de terrains, prise en charge de l'éclairage, du chauffage).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la répartition et le montant total des subventions fixées à 26 909.50 € selon le tableau joint à la présente délibération,
- Dit que les montants seront imputés sur les crédits inscrits au compte 65741 du budget 2025.

Pour: 17 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié exécutoire
Pour avoir été reçu le

0 2 AVR. 2025

EN PREFECTURE DE SAONE ET LOIRE

Pour copie certifiée conforme Le 2 avril 2025, Le Maire, Robert LUQUET

	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
	ASSOCIATIONS	VOTEES (en €)
	ADMR	1 771
	AIDCA	12 080
	Société de Boules	200
	Amicale des Sapeurs-Pompiers	400
	Amicale du Don du sang	300
	APVLC	80
	Association Evidanse	400
	Atelier du bout du monde	200
	Bibliothèque municipale	1 200
	Comité de jumelage	800
	Les randonneurs du Val Lamartinien	150
	Dojo Sorlinois	800
	Eau Vive Animation	200
	FNACA	100
	Football Club	1 100
	Gymnastique volontaire	150
	Les Jardins du Fil	400
	Les Carrières de La Lie	900
	Société de chasse « Le réveil »	400
	Sou des Ecoles	1 200
	Sport Loisirs Jeunesse Tennis	150
	Team RAJE	200
	SPA	1 368.50
	Les Amis de Simba	400
	Accueil des Charmilles	100
	Les papillons blancs	100
	Comité des Lycéens Resto du Cœur	100
	Association de prévention routière	50
	Musival	1 610
	TOTAL (Associations Subventions 2025)	26 909.50